

FAVEURS ATTRIBUÉES À L'INTERCESSION DU SERVITEUR DE DIEU MAURICE TORNAY

Nous conformant au décret d'Urbain VIII, nous déclarons n'attacher qu'une importance purement humaine aux divers faits merveilleux que nous publions, et n'avoir nullement l'intention de prévenir, à ce sujet, le jugement de la Sainte Eglise.

Nous avons à nous acquitter d'une promesse faite pour une faveur obtenue du bon P. Maurice Tornay, qui était la réussite d'un voyage à la Salette où nous étions invitées depuis longtemps et que plusieurs obstacles rendaient bien problématique. La Douce Vierge en pleurs a finalement accordé à son serviteur ce que nous demandions et le voyage a eu lieu dans de bonnes conditions.

15 septembre 1956.

A. R., C.

Cette année, à la fin de la première neuvaine au chanoine Tornay, du 2 au 11 août, je me suis réveillée en rêvant qu'une main me tendait deux pétales de roses. Sur l'un était écrit : « Conformité à la volonté divine » ; il était beau et bien rose. Tandis que l'autre était si pâle que je pensais ne pouvoir le donner à personne. Ce n'est qu'un rêve, mais il est assez mystérieux et je pense chaque jour à ce pétale que je voyais si beau. Si je l'avais inventé, j'aurais dit : « soumission, acceptation, et même adhésion », mais « conformité » n'est pas de moi. Je n'envisageais que la guérison.

31 août 1956.

Une religieuse souffrante.

Je me débattais dans de grandes difficultés, quand l'idée me vint d'un don, même modeste, pour la Cause du chanoine Tornay que nous prions chaque jour. Je n'avais pas encore mis mon idée à exécution, que le saint chanoine m'envoyait un secours immédiat et absolument inespéré. C'était hier. — Il me paraît providentiel que ce secours me soit accordé précisément à la veille de la fête de saint Maurice, Patron du chanoine Tornay.

20 septembre 1956.

B. M., M.

Grâce sollicitée par « Maurice » dimanche et lundi derniers, obtenue le mercredi 22 août 1956.

G. S., M.

Vive reconnaissance au P. Tornay pour la réussite d'un examen, ce qui a permis à un jeune garçon d'obtenir une bonne place d'apprenti.

Août 1956.

E.

Vous disiez le chanoine Tornay avisé en affaires. Eh oui ! son intercession a dépassé mes souhaits. — Vous vous souvenez de mes appréhensions au sujet de mon jardin dont la commune voulait prendre le tiers pour l'élargissement de la route. J'avais fait opposition notariée. Le directeur des travaux publics a démissionné. Son successeur a modifié le projet et les travaux commencés ces jours portent plus loin, sans toucher à mon terrain. Ainsi c'est un grand *Deo gratias* !

Par l'intercession du chanoine Tornay, un petit voyageur de commerce, environ 50 ans, à peu près sans gain, vient de trouver un emploi fixe vraiment inespéré. Sa femme me l'annonce les larmes aux yeux.

3-17 octobre 1956.

M. C., N.

Mon gendre était un buveur invétéré dont l'inconduite crucifiait sa famille. Au début de novembre 1955, j'ai promis une offrande au P. Tornay pour sa béatification si un changement survenait dans le cours des six mois à venir. A partir du 16 novembre 1955, mon gendre ne pouvait plus toucher d'alcool. J'attribue cette conversion au Père Tornay. — Il a tiré mon autre fille d'un gros embarras financier.

29 octobre 1956.

X.

Mon fils me donnait de grands tracas, car l'étude était pour lui un ennui et il ne travaillait pas ou mal. Depuis l'intercession du chanoine Tornay, j'ai obtenu une réelle amélioration. Les résultats sont nettement meilleurs, et cela immédiatement après la fin de ma première neuvaine. — J'ai également fait une neuvaine pour ma mère âgée, dont le moindre rhume dégénère de suite en complications. Or, voilà dix jours qu'elle est enrhumée et le médecin n'a pas eu à intervenir.

11 novembre 1956.

M^{me} F., Oyonnax.

Les personnes qui auraient reçu quelque faveur par l'intercession du Serviteur de Dieu sont toujours instamment priées d'en communiquer le récit au chanoine Charles Giroud, vice-postulateur de la Cause, à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, à qui doivent être adressés tous les dons en faveur de la Cause du P. Tornay. (Compte de chèques Ilc 4893, « Cause de Béatification du P. Tornay », Révérend chanoine C. Giroud, Grand-Saint-Bernard, Valais, Suisse.)

Pour obtenir des images du chanoine Tornay, on peut s'adresser au Vice-Postulateur de la Cause à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard. Ces images sont fournies gratuitement.

pensées du chanoine tornay

Nous voici étrangers sur une terre étrangère. Puisque ce côté humain des choses ne nous a point satisfaits, nous n'espérons plus rien, nous n'avons plus d'avenir ici-bas, nous n'en voulons plus. Nous n'avons plus d'avenir sur cette surface de la vie, nous le laissons à d'autres ; mais nous nous attachons à Dieu. Un à un, les fils qui nous retenaient se sont rompus : il ne nous reste que Dieu.

Le juste est celui qui aime la vie parce qu'elle est une épreuve, qui pardonne à ceux qui l'offensent, qui fait du bien à tout le monde sans exiger la reconnaissance. Le juste est heureux du bonheur de Dieu ; il ne craint rien, parce qu'il a tout ce qu'il désire : Dieu.

Nos plus beaux jours sont loin. Ce qui nous attend, nous en savons déjà le goût ; ce que nous verrons, sera du déjà vu. Faites, Seigneur, que je connaisse ma mort, que je sache le nombre de mes jours afin de savoir ce qui me manque. Voici que mes jours sont comptés. Mes jours sont comme un chiffre dans votre main et, en face de vous, mon être est néant. Oui, l'homme vivant n'est que vanité. C'est une image qu'on regarde un instant. Et maintenant, qu'attendrai-je sinon vous, Seigneur ? Parlez-moi, Seigneur, car je suis un étranger qui frappe à votre porte, un voyageur, comme ceux qui m'ont donné la vie, et qui ne sont déjà plus...

Quand on est vieux, on croit tout savoir et l'on a tout oublié ; on est enfant, mais on n'a que les défauts de l'enfance. Tous les vieux sont ainsi. Nous le serons un jour, et comme nous avons mesuré, ainsi l'on nous mesurera ; comme nous avons supporté, ainsi l'on nous supportera ; comme nous avons pardonné, ainsi l'on nous pardonnera.

Il y a tellement de mauvaises gens que, maintenant, il nous faut être meilleurs que nos pères.

Il n'y a de vrai que ce que l'on fait de bien. Il y a cette différence entre les saints et les impies que les premiers se relèvent toujours et les autres jamais. Chaque homme commet trois péchés : le premier, par surprise, et c'est le péché de la jeunesse ; le second, par fatigue, et c'est le péché de l'âge mûr ; le troisième, par désespoir, et c'est le péché de la vieillesse. Nous avons certainement commis le premier, ne commettons pas les deux autres.

Nous n'attendons plus que le ciel. Et nous ne sommes pas tristes, car il est souverainement beau de souffrir pour la cause de Dieu. Heureux ceux qui pleurent, heureux ceux qui souffrent, heureux ceux qui ne sont pas heureux !

*

Aimons la vie, à cause des bonnes leçons qu'elle nous donne !

A ses parents

Mes chers, les vendanges se préparent, le raisin est coloré, l'automne est là, les foins sont à la grange. . . J'aimerais vous accompagner dans tous ces travaux qui restent encore, mais Dieu veut que je vous suive de loin seulement, pour être plus près de vous au grand jour. Soyons heureux ! Et puisque la terre ne nous suffit pas, regardons le ciel ! Et si le ciel ne nous dit pas assez, parce que nous n'avons pas assez de foi, demandons à Dieu de nous venir en aide ! C'est là l'unique philosophie.

Je vois combien elle est traître cette vie que j'aimais tant. Elle est passée. . . Et si je voulais, par impossible, y rentrer, elle m'accueillerait en étranger. Il en est de même pour vous. Ce que vous défrichez, un jour, vous quittera. Ce que vous aimez, un jour, passera à d'autres. Il faut l'aimer, la terre, bien sûr, mais il ne faut l'aimer que pour autant qu'elle vous conduit à Dieu, que pour autant qu'elle vous dit combien Dieu est bon et beau et miséricordieux. Le reste ne vaut rien parce que le reste passera.

A l'une de ses sœurs

Ma chérie, je pense à ton enfance : elle n'est plus. Je pense à ta jeunesse : elle est morte. Je pense à la bonne femme que tu seras, je prie pour ton bonheur. Et j'ai envie de pleurer encore sur notre si charmant passé. Ainsi, les vieux qui nous ont vus grandir, nous allons les remplacer bientôt. Nous nous hâtons, comme eux, sur le chemin de l'autre monde.

Ma chère, il faut maintenant que je te chicane. Il ne faut pas se conduire comme s'il n'y avait pas de Dieu sur la terre. C'est toujours vrai que pas un cheveu ne tombera de ta tête sans sa permission. Peur de quoi ? On ne meurt qu'une fois. Il faut mourir une fois. Après la mort, le ciel ; avant la mort, la souffrance que Dieu proportionne toujours à notre force.

(*A suivre.*)

FAVEURS ATTRIBUÉES À L'INTERCESSION DU SERVITEUR DE DIEU MAURICE TORNAY

Nous conformant au décret d'Urbain VIII, nous déclarons n'attacher qu'une importance purement humaine aux divers faits merveilleux que nous publions, et n'avoir nullement l'intention de prévenir, à ce sujet, le jugement de la Sainte Eglise.

Je viens de faire une neuvaine en l'honneur du P. Tornay pour lui demander de nous aider à trouver un bon travail pour mon frère. Je l'ai terminée mardi dernier et mon frère a déjà commencé son travail le jour précédent. Je viens d'apprendre qu'il en est très content et remercie le P. Tornay de sa réponse si inattendue.

11 janvier 1957.

A. M., O.

Il y a une année, j'ai fait deux neuvaines à Maurice Tornay. Ma fille fréquentait en France un jeune homme rattaché à une secte protestante. Nous avons tout essayé pour la décourager et j'ai fait une première neuvaine pour qu'elle trouve une place en Suisse tout près de nous. Le dernier jour de ma neuvaine, je lui trouve une très belle place dans une clinique, à vingt minutes de la maison. Je recommence une seconde neuvaine pour défaire cette fréquentation et le même cas s'est produit : ma fille écrit au jeune homme pour lui donner son congé.

25 janvier 1957.

X.

J'ai obtenu beaucoup de grâces par l'intercession du P. Tornay. La plus grande est certainement celle d'avoir compris, à la lecture de sa vie, qu'il n'y a, en définitive, qu'une chose vraiment importante : l'amour du bon Dieu pour nous et celui que nous lui témoignons en retour. Cette vie si pleine d'abandon à la Providence, de confiance, de don de soi, m'a profondément impressionnée et je suis persuadée que je dois au P. Tornay la grâce de ma vocation. Car j'ai la joie de vous annoncer ma très prochaine entrée au postulat chez les religieuses de N. à L.

8 février 1957.

C. T., S.

Je vous adresse cette modeste offrande en reconnaissance au Père Maurice Tornay pour les nombreuses grâces obtenues par son intercession en le priant de me continuer sa protection.

22 février 1957.

A. B.

Depuis quelques mois, je partageais mon travail avec une personne de caractère très irascible. A bout de patience, j'en étais à me demander si je pourrais continuer de travailler en compagnie de cette personne. Voilà que je reçois une image du chanoine Maurice Tornay avec, au verso, la prière pour demander des faveurs par son intercession. Immédiatement je commence une neuvaine. Le troisième jour de la neuvaine, à l'insu de ma compagne, il y eut déjà entre nous plus de compréhension. Cette compréhension mutuelle se traduit aujourd'hui par une bonne entente qui dure depuis plusieurs semaines. J'en remercie le chanoine Maurice Tornay et je continue de le prier.

2 décembre 1956.

X., *Saint-Maurice.*

La guérison d'une jeune fille atteinte d'une méningite tuberculeuse, cas presque désespéré, a été obtenue par l'intercession du chanoine Maurice Tornay, de la Sainte Vierge et du Frère Meinrad. La jeune fille est complètement rétablie.

17 décembre 1956.

L. A., S.

Ayant subi une très grande opération chirurgicale, la fièvre se cramponnait à mon corps, qui s'affaiblissait de jour en jour. J'ai sollicité ma guérison avec beaucoup de ferveur, par des prières et des communions journalières, auprès du chanoine Maurice Tornay. Dès le troisième jour, je ressentais une légère amélioration et la fièvre s'est mise à tomber sensiblement. Au bout de dix jours, ma température était normale. Je suis convaincu que je dois ma guérison à la toute-puissante intercession du chanoine Maurice Tornay auprès du Dieu tout-puissant.

17 décembre 1956.

R. L., L.

Le cher P. Tornay m'a préservée d'une maladie grave.

8 mars 1957.

C. L., E.

Les personnes qui auraient reçu quelque faveur par l'intercession du Serviteur de Dieu sont toujours instamment priées d'en communiquer le récit au chanoine Charles Giroud, vice-postulateur de la Cause, à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, à qui doivent être adressés tous les dons en faveur de la Cause du P. Tornay. (Compte de chèques Hc 4893. « Cause de Béatification du P. Tornay », Révérend chanoine C. Giroud, Grand-Saint-Bernard, Valais, Suisse.)

Pour obtenir des images du chanoine Tornay, on peut s'adresser au Vice-Postulateur de la Cause à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard. Ces images sont fournies gratuitement.